



You are here : [Home](#) [Université de Bordeaux](#)

EVALUATION REPORTS | FR


Université de Bordeaux

Type: Institutional evaluation report

Evaluation campaign: 2020-2022 (group B) - Published on: 21/01/2022



Observations du Président du Hcéres

Le comité d'évaluation salue le chemin parcouru en dix ans par le projet bordelais qui, sélectionné – à la surprise du monde académique – dès la première vague des Initiatives d'excellence (Idex), a abouti à la création de l'université de Bordeaux. Tout particulièrement, l'évaluation estime très remarquable la façon déterminée dont les outils offerts par l'État (Plan Campus, action Idex et autres actions du Programmes d'investissements d'avenir (PIA) ont été mobilisés dans un objectif unique : construire une université de recherche de plein exercice, multidisciplinaire, dynamique et ambitieuse. La pérennisation de l'Initiative d'excellence comme la dévolution du patrimoine qui ont été obtenues apparaissent dès lors comme des succès parfaitement justifiés.

L'université de Bordeaux a su développer une stratégie cohérente et lisible qui s'appuie sur la pleine conscience des enjeux à venir. La structuration de l'établissement a été menée à bien après la fusion des trois anciennes universités,

la gouvernance est solide et les outils de pilotage adaptés. D'emblée l'université a tenu à faire ses propres choix. Elle sait où elle veut aller et connaît parfaitement ses forces et ses faiblesses. Les experts soulignent à cet égard – fait rare – un rapport d'autoévaluation « de grande qualité, très complet et très bien référencé par des éléments de preuves pertinents ». Un tel regard lucide sur ses forces comme sur ses faiblesses constitue pour un établissement la base indispensable à toute maîtrise responsable de son autonomie.

Tout en reconnaissant ce succès indéniable, le comité formule une série de recommandations de nature à le conforter. La principale concerne le dialogue à approfondir entre la gouvernance centrale et les composantes et, notamment, les structures intermédiaires qui ont été mises en place. Le processus engagé pour renforcer leurs compétences et mieux les intégrer à la dynamique de l'établissement aurait avantage à être accéléré pour aboutir à la conclusion généralisée de contrats pluriannuels d'objectifs, de moyens et de services.

Le rapport d'évaluation a pu mesurer les conséquences de cette dynamique ambitieuse de l'université sur l'exercice de ses missions fondamentales : la recherche et l'innovation comme la formation et la vie étudiante. L'université a démontré son agilité partenariale, par exemple avec sa fondation, même si une ambition commune pourrait davantage être portée tant avec les organismes de recherche qu'avec l'hôpital. Le Hcéres observe également qu'elle a progressé dans les classements, notamment thématiques. Elle marche de façon très équilibrée sur ses deux jambes et s'investit autant en formation qu'en recherche avec des résultats remarquables pour l'innovation pédagogique et numérique, la réussite et la vie étudiantes. Le rapport en illustre de nombreuses facettes tout en pointant une faiblesse à rectifier dans le domaine de la formation tout au long de la vie. Le renforcement du lien entre recherche et formation est continuellement recherché dans les programmes au-delà de la licence, en formation doctorale et pour le déploiement d'une politique des ressources humaines dont le comité recommande d'accentuer la cohérence par des procédures adaptées et l'obtention rapide du label européen « HR Excellence in Research ».

Le comité d'évaluation s'est attaché à analyser comment des synergies nouvelles avec les divers acteurs universitaires pourraient être déployées sur le site bordelais de façon productive pour renforcer le rôle de premier plan de l'université de Bordeaux à l'échelle nationale et européenne. Il estime que la position privilégiée de l'université dans son environnement doit encore être affirmée, notamment pour compléter l'éventail des disciplines. Le Hcéres regrette que l'université n'ait pas souhaité utiliser la possibilité qui lui était donnée de répondre publiquement au rapport pour assumer sa position sur un sujet qui apparaît manifestement sensible. Elle aurait pu ainsi notamment expliquer pourquoi elle ne s'est pas saisie du nouvel outil que constitue l'établissement public expérimental (EPE) issu de l'ordonnance de 2018 pour opérer, par exemple, un rapprochement naturel avec Bordeaux INP et l'Institut d'études politiques.

Le Hcéres, au moment où la négociation contractuelle va s'engager, appelle l'attention de l'État comme celle de la Ville de Bordeaux et de la région Nouvelle Aquitaine pour que, sur ce dernier aspect évoqué, la situation du site puisse se clarifier au cours de la prochaine période quinquennale.



Rapport Hcéres - Université de Bordeaux

(1.61 MB) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0333298F-DECT-ETAB220022202-034190-RD.pdf)